

EYGLUY-ESCOULIN
26400

Compte-rendu du Conseil Municipal du 04/12/2020

Le 04/12/2020 à 18 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Date de la convocation : le 24 novembre 2020

Présents : Mme BALZ Noémie , M. DELFORGE Alain, M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Procuration : Mme HALLEUR Cécile donne pouvoir à Mme GUION Denise

Secrétaire de séance : Mme GUION Denise

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est modifié comme suit : "**Association "Art et Culture en Gervanne-Sye"** : Monsieur Gérald Drubigny est venu proposer les idées de cette nouvelle association. La commune réfléchit à un éventuel partenariat avec cette association.

1 - Recensement de la population 2021 : Délibération pour la Rémunération du poste d'agent recenseur

Le Maire précise qu'en raison de la crise sanitaire, l'INSEE a décidé de reporter les opérations de recensement de la population à l'année 2022.

2 - Dissolution du SITV de Crest : délibération pour l'intégration du résultat d'investissement au compte administratif.

Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal de Télévision de Crest, la commune doit intégrer dans sa section d'investissement un excédent de 5,34 €. Adoptée à l'unanimité

3 - Acquisition d'un ordinateur portable pour la mairie

L'ordinateur portable qui sert aux élus ne fonctionne plus. Le devis reçu de l'entreprise Easy Cash d'un montant de 379.99 euros TTC est accepté à l'unanimité.

4- Devis de l'entreprise Objectif Eau pour la fourniture de 50 compteurs

Les compteurs doivent être changés tous les 15 ans. La commune doit donc procéder au remplacement d'une cinquantaine de compteurs d'eau. L'entreprise Objectif Eau qui s'occupe de l'entretien du réseau d'eau de la commune a transmis un devis pour la fourniture de 50 compteurs. Le coût total s'élève à 3 956.40 euros TTC. Adoptée à l'unanimité

5 - Chemin du Granjon : délibération modalité financière de l'échange de parcelles entre l'ancien tracé (propriété de la commune) et le nouveau tracé (propriété de M. Devort)

Le Maire précise que M. Devort est en train de céder les parcelles concernées par cet échange. La procédure d'échange de parcelles reprendra lorsque le nouveau propriétaire sera officiel.

6 - Chemin du Granjon : délibération pour procéder à l'enquête publique préalable au déclassement d'une voie communale

De même, cette délibération est reportée au changement de propriétaire des parcelles concernées.

7 - Chemin de la Motte

Ce chemin est communal sur les 50 premiers mètres seulement.

8 - Voirie 2021

- La dotation départementale pour la voirie s'élève à 12 922 euros.

- La piste Mandavit doit être restaurée. Une réflexion est engagée pour effectuer cette restauration au cours d'un chantier participatif.

- Aménagement des ruelles et placettes à Eygluy : Une réunion sera programmée au 1er trimestre 2021 avec les habitants. Le projet devant être précisé, les élus décident de ne pas signer de convention avec le CAUE pour l'instant.

9 - Point téléphonie-internet

Une réunion vidéo s'est tenue à l'initiative de Mme De Lavergne, avec 27 participants de différentes communes. Alain Delforge a senti une réelle volonté de faire bouger les choses et surtout de les médiatiser. En effet, la fibre n'arrivera pas avant 5 ou 10 ans, et Orange va bien devoir s'occuper de son réseau cuivre totalement défaillant, mais c'est ce qu'il veut éviter. Il faut donc agir collectivement de façon visible et déterminée. La situation d'Eygluy-Escoulin est un bon exemple de ce qu'une commune peut faire au maximum, mais maintenant il faut s'associer d'autres énergies. Important : la Loi droit à l'Internet a été voté le 20 novembre.

10 - Conseil d'école

L'effectif du Regroupement Pédagogique Intercommunal s'élève à 88 enfants. En 2021-2022 le nombre d'enfants va augmenter.

11- Site internet Gervanne-Sye

Les élus de la Gervanne se sont réunis le 3 décembre dernier pour mener une réflexion autour du site internet notamment sur la page d'accueil. Une seconde réunion aura lieu le 4 février prochain.

12- Questions diverses

Les élus adressent leurs sincères condoléances à la famille d'Arlette RIPERT, Maire de la commune de 1977 à 1995, décédée le 2 décembre dernier.

Les élus remercient vivement les bénévoles ayant participé aux chantiers collectifs : passerelle, panneaux de déchetterie, Eglise d'Escoulin,

Fin de la réunion à 20h30.

Prochaine réunion le vendredi 15 janvier à 18h.

Fait à EYGLUY-ESCOULIN le 15/12/2020

Le Maire,
Roland FILIZ

